



ASSEMBLÉE ORDINAIRE À HUIS CLOS DE LA STTR 26 janvier 2022

QUESTIONS-RÉPONSES DES CITOYENS

Question 1

(M. Lesmerises)

Ma première question pk la Sttr n'a pas acheté le terrain du Irving du centre-ville pour agrandir le terminus ou faire des stationnements pour les chauffeurs et employés avec des cabines chauffées pour les clients des bus ?? Vous avez manquer une belle occasion de l avoir se terrain la

Bonjour M. Lesmerises. Le terrain n'a pas été mis en vente officiellement et publiquement. Une entente a eu lieu entre la compagnie Irving, la ville de Trois-Rivières et le CECI.

Question 2

(M^{me} Gauron)

Comment se fera l'implantation de la tarification sociale et qui en bénéficiera?

Bonjour, Madame Gauron, il y aura communication des modalités de ce programme, conjointement entre la ville de Trois-Rivières, les organismes communautaires participants et la STTR, lorsque le comité de développement social de la ville aura terminé ses consultations et recommandations. Nous espérons pouvoir offrir cette tarification d'ici quelques semaines.

Question 3

(M^{me} Gauron)

Selon nos sources, le service à la clientèle devait s'installer à côté d'Orléans Express, mais le projet ne semble pas se concrétiser, alors pour respecter la loi sur l'accessibilité universelle, où allez-vous replacer le service à la clientèle de la STTR?

Effectivement, pour l'instant, le projet de s'installer dans le local en question est annulé pour des raisons de coûts et de disponibilité d'entreprise pour les travaux. Aucune autre option concrète n'est envisagée pour l'instant. Les services à la clientèle sont toujours offerts aux bureaux de la STTR, situés au 2000 de la rue Bellefeuille à Trois-Rivières.

Question 4

(M^{me} Gauron)

Dans le Procès-verbal du 28 avril 2021, on note un surplus pour le transport adapté de \$ 466,975, comment ce montant sera utilisé pour ce dernier?

Nous sommes en attente de précisions sur les programmes de subvention du ministère des Transports. L'incertitude entourant la valeur des subventions accordées pour 2021 et 2022 ne nous permet pas, pour le moment, de préciser à quelle fin sera utilisé ce surplus. Nous vérifierons tout cela lorsque nous aurons plus de précisions de la part du gouvernement.

Question 5

(M^{me} Gauron)

Tous les procès-verbaux qui étaient sur votre site ont été enlevés pour, semble-t-il, faire plus de place virtuelle. Comme ce sont des documents publics, est-ce une bonne chose à faire lorsqu'on veut que la population s'intéresse au transport urbain et aux décisions prises par son CA.

Les procès-verbaux de l'année 2021 seront remis sur notre site dès que possible.